Compte-rendu de la réunion FCPE Le Barp/Mairie sur l'école Jean de la Fontaine d'Haureuils du 12/12/2018

Rédigé par les parents élus FCPE présents - Validé par la mairie

Lieu: Mairie du Barp

<u>Présents</u>:

Mairie : Mme Dornon (Mme le Maire), Mme Laluque (en charge des Affaires scolaires), M. François (Directeur Général des Services)

Parents d'élèves FCPE le Barp (ici tous élus à Ballion) : Muriel Orsoni, Hélène Mathieu, Justin Tavernier, Alexandra Biotteau.

Objet de la réunion :

Ce point fait suite à l'annonce en conseil d'école de Ballion/Haureuils le 9 novembre 2018, d'une réflexion menée en Mairie sur le transfert des classes d'Haureuils à Ballion.

La FCPE a souhaité ce point pour avoir une discussion sur le sujet en dehors des autres sujets du conseil d'école.

La FCPE indique qu'elle a été sollicitée par les parents d'élèves pour avoir des informations.

Ce point, 1 mois après l'annonce, permet d'avoir des informations plus précises et actualisées que la FCPE pourra transmettre aux parents.

Ce sujet a été abordé en commission scolaire par la mairie il y a quelques jours.

Mme le Maire indique qu'elle a encore eu l'inspectrice d'Académie au téléphone il y a peu de temps. Elle nous indique que la décision officielle de transfert des classes d'Haureuils à Ballion pour la rentrée 2019 est vraisemblablement attendue d'ici peu de temps.

Contexte présenté par la mairie :

- Au vu des transmissions des prévisions d'effectifs par les différents directeurs d'école et du point fait avec la mairie, l'inspection d'Académie constate une baisse d'effectifs d'élèves sur le Barp pour les prochaines années :
- « Perte » de 40 enfants cette année. Prévisions « perte » de 30 à 40 enfants la rentrée prochaine.

La Mairie a la quasi-certitude de la fermeture de 2 classes de maternelle à la rentrée 2019 ; une aux Lutins et une à Lou Pin Bert. Peut-être même la fermeture de la Toute Petite Section aux Lutins.

Prévisions « perte » de 20 enfants sur Ballion pour la rentrée 2020, et encore 20 enfants pour la rentrée 2021.

La mairie précise que cette baisse est prévisible du fait qu'il n'y aura pas de programme d'urbanisme qui permettrait d'augmenter le nombre d'élèves. Pas d'ouverture à l'urbanisation avant environ 10 ans.

- L'Inspectrice de l'Académie s'est rapprochée de la Mairie du Barp pour mener une réflexion en fonction des effectifs d'élèves et des moyens communaux disponibles (vérifier la faisabilité du transfert des classes d'Haureuils à Ballion, connaître le nombre de salles de classe disponibles).

Il y a ainsi une concertation entre l'inspectrice d'Académie et la Mairie par rapport aux effectifs des élèves, aux postes d'enseignants et aux écoles.

De la responsabilité de l'Académie : décision d'affecter les 2 postes de Haureuils à Ballion.

De la responsabilité de la mairie : les moyens mis à disposition par la commune : le déplacement de la mise à disposition des classes : de Haureuils à Ballion.

Ainsi la décision du transfert des classes d'Haureuils à Ballion à venir, si c'est confirmé, est partagée entre l'Académie et la Mairie.

L'Inspectrice et la mairie estiment que le maintien des classes à Haureuils nécessite beaucoup de moyens (2 enseignants + le personnel de la Mairie) pour seulement une quarantaine d'élèves (39 CE2 + 7 CE1 : effectif transmis à l'Académie).

La FCPE rappelle qu'il n'est pas obligatoire de maintenir que des CE2+ quelques CE1 à Haureuils.

La FCPE demande si cela ne risque pas d'amener à fermer une classe d'élémentaire à Ballion à la rentrée 2019. La mairie indique qu'a priori non mais que ce n'est pas de son ressort.

La mairie indique que l'objectif est aussi pour la commune du Barp de limiter la masse salariale/de faire des économies. La répartition du personnel technique (2 dames de cantine) peut être optimisée. La mairie précise que ces deux personnes sont titulaires de leur poste communal. Pas de suppression de poste en conséquence du transfert des classes d'Haureuils.

La mairie rappelle qu'elle a la charge du financement des bus pour l'école d'Haureuils faisant les navettes pour le gymnase, la médiathèque.

La mairie estime que le transfert de l'école d'Haureuils à Ballion entrainera à peu près 50.000€ d'économie par an en masse salariale, restauration, transports et équipements.

<u>Problématique de la prise en charge du bus pour les enfants qui résident dans un rayon de 3 km</u> autour d'Haureuils :

La problématique a été précisée par la mairie par rapport à ce qui a été annoncé en conseil d'école : les trajets qui ne seront plus pris en charge par le conseil régional sont ceux pour les enfants habitant dans un rayon de 3 km autour d'Haureuils et qui auront besoin de prendre la navette Ballion-Jean de la Fontaine lorsqu'ils sont déposés en APS Ballion par leurs parents le matin ou qu'ils doivent repartir d'Haureuils à l'APS Ballion le soir (cela représenterait une dizaine d'enfants d'après la mairie). Ce transport serait alors à la charge des parents concernés.

Du point de vue des moyens disponibles à Ballion en vue du transfert des deux classes d'Haureuils:

La mairie indique que 3 classes sont actuellement disponibles à Ballion: deux dans les anciens bâtiments, une dans le nouveau bâtiment. La mairie estime que les installations sont correctes pour recevoir les classes moyennant un rafraichissement pour les classes de l'ancien bâtiment (peinture). Possibilité d'extension de l'école Michel Ballion dans le futur si besoin.

La FCPE souhaite aller voir les 3 classes disponibles à Ballion. La mairie est d'accord.

Le transfert du matériel s'effectuerait avant et pendant l'été. L'école Jean de La Fontaine est déjà équipée d'une classe mobile = 6 à 8 ordinateurs, ainsi que de 2 TBI, le tout serait transféré à Ballion.

Au niveau de la restauration, les infrastructures sont déjà prévues pour un effectif plus important. Il faut réfléchir sur un étalement des services à la cantine...

Du point de vue matériel et organisationnel, le transfert des classes est la solution privilégiée par l'Académie, et également par la Mairie.

Mr Tavernier de la FCPE intervient pour défendre la cause de l'école d'Haureuils. Mme le Maire lui répond qu'il faut arrêter de penser « affectif », mais qu'il faut penser « collectif ».

La Mairie nous fait remarquer que la moitié des parents/enfants ne sont pas concernés par la fermeture/transfert de l'école d'Haureuils. Puisque la moitié des parents ont leurs enfants scolarisés à Lou Pin Bert.

Projet d'usage des locaux de l'école Jean de la Fontaine d'Haureuils pour l'ALSH du Barp :

La mairie nous indique qu'il est mené une réflexion pour transformer l'école d'Haureuils en centre d'ALSH (pour les mercredis et vacances scolaires) en lieu et place de l'ALSH actuellement situé à Lou Pin Bert.

La mairie indique que ce projet ne sera pas abouti pour transformer l'école en centre de loisirs avant 2020.

La réflexion de la mairie est de permettre d'accueillir en ALSH à Haureuils tous les enfants du Barp (ceux des maternelles, des élémentaires : des Lutins, de Ballion et de Lou Pin Bert également). Cela représente actuellement environ 150 enfants pour les 4 écoles.

La mairie indique qu'ainsi tous les enfants de la commune seraient logés à la même enseigne : ils iraient tous à Haureuils pour l'ALSH et non pas dans une des écoles.

Mme Laluque nous indique que pour un enfant, il n'est pas recommandé qu'il se rende au même endroit pour aller à l'école, à l'APS et à l'ALSH, que ce dernier peut être un peu perdu. Ce qui est le cas pour les enfants de Lou Pin Bert.

Le projet de l'aménagement d'Haureuils est à mener avec la Communauté de Commune qui a en charge les travaux.

Le budget disponible serait de l'ordre de 700 k€.

La FCPE demande comment se passerait le transport des enfants de la commune jusqu'à l'ALSH à Haureuils. La mairie indique que la réflexion est en cours. A voir comment la commune prendra en charge ces transports.

Ce ne serait plus du transport scolaire.

Réflexion sur une éventuelle mise en place de navette.

La mairie indique qu'il y a des dossiers à monter (dont un pour la CAF).

Pour la cantine : il faudrait 2 salles de restauration, pour les enfants en primaire et ceux en maternelle (cuisine à revoir).

Conclusion:

Nous indiquons que la FCPE défend des conditions d'accueil des enfants en temps scolaire et périscolaires non détériorées par le vraisemblable transfert des classes d'Haureuils d'une part et l'éventuelle transformation de l'école d'Haureuils en ALSH d'autre part.

Dans ce contexte, la FCPE indique qu'elle souhaite être tenue au courant des informations concernant Haureuils afin de pouvoir informer tous les parents.

La mairie répond qu'elle reviendra vers nous quand elle aura des informations.

La FCPE indique qu'elle souhaite d'autre part être associée autant que possible aux décisions prises par la mairie (organisation du temps de restauration par exemple avec 2 classes supplémentaires, aménagement d'Haureuils en ALSH, moyens d'accès à Haureuils si transformé en ALSH, ...). La mairie prend note.